

Rapport
d'activité
deux
mille
vingt

 RAPPORT D'ACTIVITÉ
2020

SOMMAIRE

ÉDITORIAL - P3

AU-DELÀ DES CHIFFRES - P4

NE PAS FAILLIR À SA MISSION - P7

LE CFPTS AU TEMPS DE LA PANDÉMIE - P11

COMMUNIQUER EN PÉRIODE DE CRISE - P13

LA QUALITÉ RECONNUE - P14

ALLER DE L'AVANT - P16

OUVERT À TOUS - P18

Directeur de la publication

Bruno Burtre

Rédacteur

Olivier Quezada

Jun 2021

Conception et réalisation graphique

Atelier Chévara | Marge Design

CFPTS

92, avenue Gallieni

93170 Bagnolet

ÉDITORIAL

PAR BRUNO BURTRE

L'année 2020 restera pour tous, malheureusement, l'année de la crise sanitaire. Les lieux de spectacle, qui constituent le socle de notre secteur, ont connu une période de fermeture inédite tant par son ampleur que par sa durée. Les quelques fenêtres de réouverture, déjà limitées par les jauges et les procédures à mettre en place, n'ont été que de brefs intermèdes avant que les rideaux soient une nouvelle fois baissés.

Pour le centre comme pour ses partenaires, l'épisode est douloureux et laissera des traces. Cependant, nous avons su nous adapter et maintenir notre activité autant que cela était possible. Nous n'aurions pas pu le faire sans l'investissement quotidien de tous, au premier rang desquels nos permanents. Grâce à leur réactivité et à leurs capacités d'adaptation, les apprenants ont été accueillis dans les meilleures conditions, quelles que soient les contraintes que la situation générerait.

À leurs côtés, les formateurs ont trouvé les ressources pour faire évoluer leurs pratiques, afin que jamais la qualité des enseignements ne souffre de ces circonstances exceptionnelles. À tous, je tiens à rendre hommage.

Je n'oublie pas non plus les intermittents, qui ont continué à croire en la formation, ni les structures qui nous ont montré leur confiance en nous envoyant leurs salariés. Grâce à eux, et avec le soutien financier des pouvoirs publics et des financeurs, l'écosystème de la formation professionnelle du CFPTS a pu être sauvegardé. Sans cela, tous nos efforts auraient été vains. C'est ensemble que nous avons traversé cette crise, c'est ensemble que nous en sortirons. ●

BILAN STRATÉGIQUE

AU-DELÀ DES
CHIFFRES

L'année 2020, d'un point de vue financier, a été difficile. Au croisement de deux des secteurs très durement touchés, le spectacle et la formation, le CFPTS a essuyé des pertes dont il est toutefois parvenu à limiter l'ampleur. En misant sur ses atouts, la confiance de la profession et la qualité de son offre, il a œuvré afin d'envisager la reprise avec confiance.

LE CFPTS N'A PAS ÉTÉ ÉPARGNÉ

Comme il fallait s'y attendre, le bilan comptable de l'année 2020 porte les marques d'une crise qui ne s'est pas limitée au seul CFPTS. À l'instar de pratiquement toutes les entités économiques du pays, et notamment celles du secteur de la culture, le centre a connu une contraction notable de son chiffre d'affaires. Ainsi, le total des produits de l'année s'élève à 4,4 millions d'euros, en net recul par rapport au niveau record atteint en 2019 (6,212 millions d'euros). Sans surprise, cette baisse trouve son origine directe dans la période d'inactivité forcée induite par le confinement généralisé décrété par le gouvernement. Ce sont ainsi presque deux mois complets d'activité, du 16 mars au 12 mai, date du retour des premiers stagiaires dans les locaux du centre, qui pèsent sur le bilan. Rapportés aux presque 11 mois pleins que compte une année classique, le créneau d'ouverture a chuté de près de 20 %, et les produits de 29 %.

Si l'on ajoute à la fermeture du premier confinement les difficultés rencontrées par les structures du spectacle vivant et de l'événementiel, en activité réduite voire à l'arrêt complet durant une bonne partie de l'année, les résultats du CFPTS ne font pas mauvaise figure. D'autant que cette situation hors norme a eu un impact direct sur la capacité des employeurs à solliciter des actions de formation à la carte (-35 % par rapport à 2019). Au contraire, il est même notable que le centre a su rapidement rebondir et pré-

À DIRE



mois d'inactivité



Une profession paralysée
une année entière



Démarche Qualité et démarche
Certification récompensées

server, autant que faire se pouvait, son chiffre d'affaires. Il a été capable, grâce à la mise en place d'un plan de reprise d'activité crédible, garantissant la sécurité tant de ses personnels que des stagiaires et des apprentis, de renouer un lien de confiance avec ses publics. Sur le plan de l'organisation interne, les efforts consentis afin de limiter au maximum les annulations pures et simples des formations de mars à mai et de parvenir à reprogrammer les sessions ont également porté leurs fruits. Enfin, le découpage des stages longs en blocs de compétences a permis d'optimiser le remplissage des différents modules. De fait, les pertes sont limitées, avec un résultat final de -418 k€, preuve également que la maîtrise des charges a joué un rôle d'amortisseur face à l'effondrement des produits, au même titre que l'activité de prestation pédagogique au profit du CFASVA.

UNE RÉFORME QUI COMPLIQUE LES MODES DE FINANCEMENT

Par ailleurs, l'examen attentif des formations effectuées montre que le bilan du CFPTS a été conditionné par un autre facteur que la seule crise sanitaire. En 2020, en effet, le nombre d'heures stagiaires sur les formations longues de reconversion a connu un recul brutal, avec une baisse de 45% par rapport à 2019. Ce phénomène s'observe pour la deuxième année consécutive (-43% en 2019) et est la conséquence directe de la réforme de la formation professionnelle entraînée par la loi du 5 septembre 2018 pour la

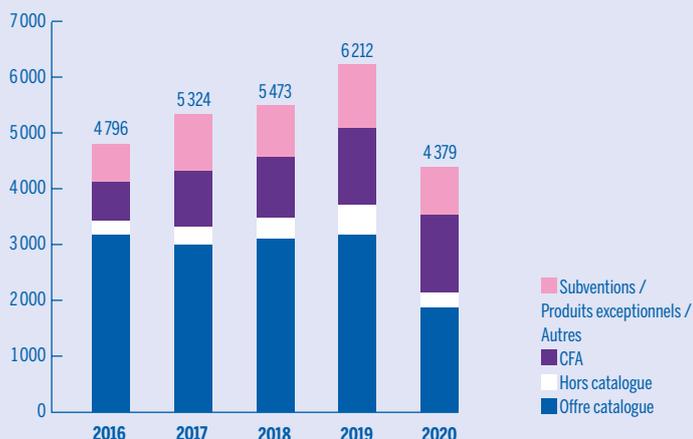
liberté de choisir son avenir professionnel. Avec la disparition du CIF et son remplacement par le CPF-TP (PTP), c'est toute l'architecture de la reconversion professionnelle qui a été remise en cause. Face à cette situation, le CFPTS n'a eu de cesse d'adapter son offre de formation à la nouvelle donne, notamment en développant une stratégie de segmentation de ses stages longs en blocs de compétences. Cette approche va s'étendre progressivement afin de faciliter l'accès et le financement aux différents modules certifiants des formations métiers.

DE L'ÉNERGIE ET DES SUCCÈS QUI PORTENT L'ESPOIR

Mise en place d'un dispositif anti-covid moult fois réactualisé, information/communication renforcées, réorganisation des parcours de formation, modularisation de l'offre pédagogique, accompagnement des candidats dans les méandres de la réforme : beaucoup de temps a été dépensé cette année dans des actions d'adaptation aux injonctions de la crise sanitaire et à celles de la réforme. Au-delà de son agilité stratégique, le centre mise sur la qualité et la diversité de son offre pour surmonter cette période de crise. Le succès qu'il rencontre en termes de certifications (NF Service Formation, Qualiopi, certification des blocs de compétences de ses formations longues) valide cette démarche et sécurise ses investissements. La reprise attendue pour l'année 2021 pourra ainsi s'effectuer sur des bases solides. ●

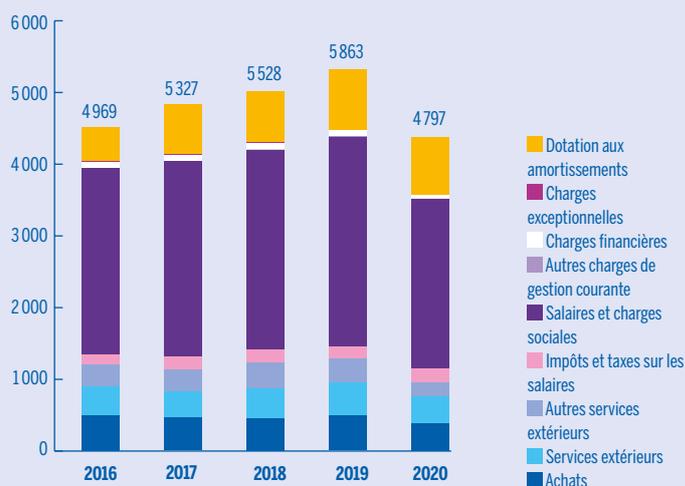
**RAPPORTÉS AU TEMPS
D'OUVERTURE DE
L'ÉTABLISSEMENT
NOTAMMENT, LES
RÉSULTATS DU CFPTS
NE FONT PAS MAUVAISE
FIGURE.**

ÉVOLUTION DES PRODUITS EN K€



Le temps d'ouverture du centre a chuté de près de 20 %, et les produits de 29 %.

ÉVOLUTION DES CHARGES EN K€



Le travail a été permanent pour maîtriser l'évolution des charges en fonction des besoins de la pédagogie.

TOTAL DES CHARGES

4 797 K€

soit -17,9% vs 2019

SUBVENTIONS

260 K€

soit -23,8% vs 2019

TOTAL DES PRODUITS

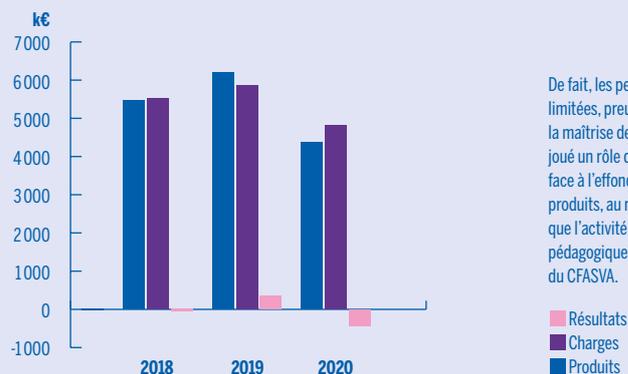
4 379 K€

soit -29,5% vs 2019

RÉSULTAT

-418 K€

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT



De fait, les pertes sont limitées, preuve que la maîtrise des charges a joué un rôle d'amortisseur face à l'effondrement des produits, au même titre que l'activité de prestation pédagogique au profit du CFASVA.

BILAN PÉDAGOGIQUE

NE PAS FAILLIR À SA MISSION

Malgré les bouleversements et les obstacles de tous ordres qui se sont succédés mois après mois, l'équipe pédagogique entourée des autres services de La Filière a mené ses missions d'adaptation, de renouvellement et de réalisation de son offre et a réussi à développer son ingénierie de certification.

MAINTENIR L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

Les défis posés par la crise sanitaire ont, bien évidemment, dominé l'activité du service pédagogique tout au long de l'année 2020. Tout d'abord en faisant face au premier confinement total de l'histoire du CFPTS, puis en adaptant l'offre de formation, au fur et à mesure des péripéties, afin d'assurer une continuité pédagogique maximale pour tous les stagiaires et apprentis. Cette situation compliquée n'a, pour autant, pas altéré la volonté du CFPTS de continuer à faire évoluer son catalogue, pour coller toujours mieux aux attentes de la profession.

AFFRONTER LA PANDÉMIE

L'année 2020 a été mouvementée, et le premier à-coup a, bien entendu, été l'annonce de la fermeture de tous les établissements recevant du public (14 mars) et du confinement général (16 mars). Cet épisode extraordinaire a duré plus de 2 mois et posé des problèmes considérables d'organisation. Très vite, la décision a été prise de minimiser les annulations pures et simples des formations. Ainsi, celles qui ont été suspendues ont repris lorsque les conditions l'ont permis, et celles qui devaient débiter durant la période concernée par la fermeture totale ont été reportées autant de fois que possible.

Évidemment, cette refonte totale du calendrier de formation n'a pas été sans poser de nombreux problèmes de planification et d'organisation, avec la néces-

sité de composer entre les impératifs des formateurs et la disponibilité des salles et des équipements. Il faut cependant souligner que les annulations ont été l'exception et n'ont concerné, dans leur immense majorité, que des formations courtes (5 jours ou moins) pour lesquelles était proposée une autre session plus tard dans l'année. Par ailleurs, le recours au distanciel a été limité à certaines formations en alternance, sachant que la plupart des stages requièrent la présence physique des apprenants au vu de l'utilisation de matériels ou de locaux spécifiques.

RENOUVELER LE CATALOGUE

Malgré ces obstacles qui se sont succédés tout au long de l'année, le service pédagogique a poursuivi son travail constant sur l'offre de formation. Alors que l'ensemble du secteur du spectacle vivant a subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire, les besoins de formation n'ont pas disparu pour autant. Pour y répondre, le CFPTS a œuvré afin que son offre réponde aussi bien aux nécessités techniques qu'au cadre réglementaire qui structure son activité. En effet, pour que ces stages soient accessibles au plus grand nombre, encore faut-il qu'ils répondent aux critères fixés par les différents financeurs, qu'il s'agisse de l'Afdas, de Pôle emploi, de Transitions Pro ou bien encore de nouveaux acteurs tels que les Régions.

C'est dans cette optique que le centre a répondu aux différents appels d'offre

lancés par l'Afdas et destinés à remplacer le système des formations conventionnées. En effet, dans le cadre du référencement des prestataires pour des actions de formation à l'intention des salariés intermittents, l'Opco avait défini 42 lots thématiques, dont 7 relatifs aux métiers du spectacle vivant. Le travail engagé a porté ses fruits au tout début de l'année 2021 quand, sur ces différents lots, le CFPTS en a remporté 6, le dernier étant déclaré infructueux. Pour le reste de son offre, le centre a également intégré dans sa réflexion l'évolution des plafonds de financement des différents organismes. Il a fallu pour cela travailler, par exemple, au découpage des formations longues, de façon à les rendre accessibles financièrement tout en maintenant une exigence sans faille sur les niveaux de compétence en sortie de stage.

À ces préoccupations réglementaires s'est ajouté l'impératif toujours incontournable pour l'établissement, celui d'accompagner le secteur dans l'émergence de nouveaux besoins et la poursuite des mutations technologiques. Ainsi, par exemple, *La création lumière pour le concert* viendra s'intégrer à une offre cohérente et structurée au côté d'*Éclairage pérenne et architectural* et de *La création lumière pour le théâtre*, issue d'une adaptation d'une formation déjà existante. Autre exemple, l'apparition au catalogue en 2020 et 2021 de *Console lumière – MA Lighting grandMA3* répond à la diffusion d'une nouvelle console, comme le souligne le sous-titre du stage :

de la grandMA2 à la grandMA3. Sur les différents secteurs, ce sont ainsi 26 nouvelles formations, auxquelles il faut ajouter 11 stages retravaillés et réadaptés, qui ont vu le jour.

L'apprentissage, dans lequel le centre s'investit en tant que partenaire pédagogique du CFASVA, n'est pas en reste, avec deux nouvelles formations, *Régisseur général* (niveau 6) et *Régisseur vidéo de spectacle* (niveau 5). Pour 2021, les équipes du service pédagogique planchent sur l'ouverture de la formation *Administrateur de spectacle vivant*, destinée à de jeunes diplômés de niveau bac+3, complétant ainsi la palette proposée par le seul CFA du secteur.

RÉPONDRE AUX DEMANDES SPÉCIFIQUES

Parallèlement à sa refonte perpétuelle de l'offre de formation, le CFPTS a poursuivi son travail d'ingénierie pédagogique dans le cadre de l'accord d'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) Tourisme et Spectacle, conclu entre des branches professionnelles et l'État, en collaboration avec 3SA Conseil. Il s'agissait là de développer une offre de formation dans le domaine de la sûreté et, en 2021, 3 nouvelles formations, dont une certifiante (*Responsable de la sûreté*), seront ajoutées au catalogue.

Ce travail de réponse à des demandes particulières trouve aussi un écho dans le développement constant de l'offre à la carte à destination des entreprises. En effet, nombreuses sont celles qui reviennent régulièrement solliciter le

centre, comme en témoignent la poursuite des actions au bénéfice de l'Opéra de Paris, de la Comédie française, de Dushow ou encore de Magnum, parmi d'autres. D'autres structures, de Paris Musées à la mairie de Villiers-sur-Marne en passant par l'Ugecam, montrent la diversification de l'activité du CFPTS au-delà du strict champ des acteurs traditionnels du spectacle vivant.

Le service pédagogique s'est également signalé par son activité en matière de développement d'une ingénierie de certification pour la formation *Prévention des risques et sécurité pour le certificat valant licence d'exploitant*, avec la création de référentiels de compétences et de certification. Il faut également souligner l'obtention du renouvellement de la certification de la formation *Direction technique*, avec ses 4 blocs de compétences inscrits au RNCP, pour la durée maximale, 5 ans, une mesure exceptionnelle qui vient couronner un travail que peu d'organismes de formation ont été en mesure de mener à bien. Cette formule de formation longue divisée en modules certifiants, qui s'applique également à *Régisseur général*, *Régisseur Son*, *Lumière* et *Vidéo*, commence à trouver son public. En permettant un fractionnement du parcours des stagiaires, elle peut faciliter le financement ou, tout simplement, l'articulation entre les exigences de la formation et les contraintes temporelles des candidats. ●

ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION



Malgré les obstacles qui se sont succédés tout au long de l'année, le service pédagogique a poursuivi son travail constant sur l'offre de formation.



26

nouveaux stages en 2020



11

nouvelles formules en 2020

STAGIAIRES FORMÉS AU CATALOGUE OU À LA CARTE

En 2019

1188

En 2020

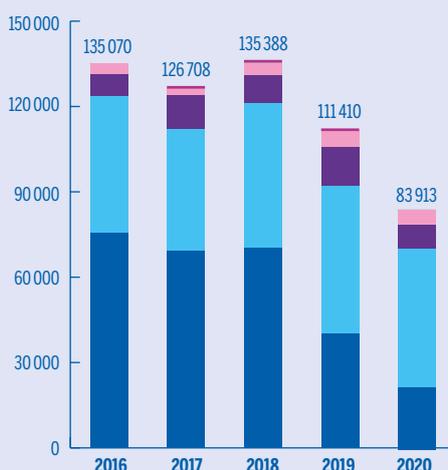
1023

COMMANDITAIRES

DES STAGES À LA CARTE 2020

- Communauté d'Agglomération / Mairie de Châtellerauld
- Département du Pas-de-Calais
- Disneyland Paris
- Espace 1789
- Établissement Public de la Réunion
- des Musées Nationaux et du Grand-Palais des Champs-Élysées
- GEIQ des Ressources Scéniques et Événementielles
- Grand Rex
- Ircam
- Institut Français du Vietnam
- Magnum
- Mairie de Paris
- Mairie de Reims / Communauté Urbaine du Grand Reims
- Mairie de Villiers-sur-Marne
- Maison de la Culture de Clermont-Ferrand
- ODIA Normandie
- Opéra Comique
- Opéra de Paris
- Paris Musées
- Potion Magic
- Syndicat National du Théâtre Privé
- Théâtre de la Bastille
- Théâtre Gérard Philipe – CDN de Saint-Denis
- Théâtre National de Chaillot
- UGC
- Uniformation

ÉVOLUTION DES FORMATIONS RÉALISÉES EN HEURES-STAGIAIRES PAR TYPE DE FINANCEMENT



- CIF / CPF-TP
- Catalogue de formation (hors CIF/CPFTP)
- In situ / à la carte
- Formation longue en alternance
- VAE

Les formations longues de reconversion ont connu un recul brutal, avec une baisse de 45 % par rapport à 2019. Ce phénomène s'observe pour la deuxième année consécutive (-43 % en 2019), conséquence directe de la réforme de la formation professionnelle.
-35 % sur les formations à la carte par rapport à 2019, directement lié à la crise sanitaire.
L'offre CPFTP ne représente plus que 26% de notre quantité d'heures de formation contre 36% en 2019 et 52% en 2018.

ÉVOLUTION DES FORMATIONS RÉALISÉES EN HEURES-STAGIAIRES PAR SECTEUR



- Direction technique / Régie
- Administration
- Plateau
- Lumière
- Son
- Vidéo
- Décor / Accessoires
- Prévention des risques
- Autres (PTA, expl. ciné, Guyane...)

SESSIONS ET HEURES-STAGIAIRES ANNULÉES



76

sessions



50 598

heures-stagiaires

SESSIONS ET HEURES-STAGIAIRES RÉALISÉES



147

sessions



83 913

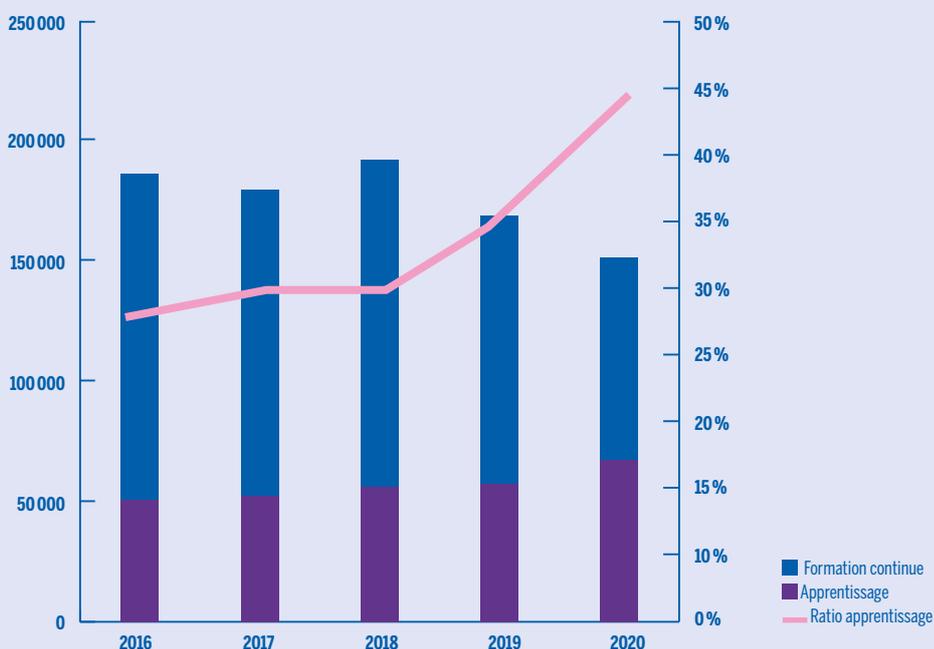
heures-stagiaires

UNE FORMATION DE CIRCONSTANCE

L'année 2020 a vu l'apparition d'une nouvelle formation, *Coordonner et animer la santé et la sécurité des personnes face au risque sanitaire*, qui est très représentative de la façon de travailler du CFPTS.

En effet, cette initiative répond à une demande conjointe de différents partenaires du secteur pour permettre à des encadrants de développer les compétences nécessaires au rôle de « référent covid » au sein de leur structure, une démarche classique lors de la mise en place d'actions nouvelles. Face à cette demande, le centre est allé chercher les compétences les plus adaptées au contexte du spectacle vivant, l'occasion d'une nouvelle collaboration étroite avec le Centre Médical de la Bourse. Enfin, la formation a entièrement été assurée à distance, un symbole de l'adoption d'approches innovantes au service de l'efficacité pédagogique. Avec 10 sessions « catalogue » organisées en 2020, en plus des stages à la carte, le succès a été immédiat.

ÉVOLUTION DU RATIO FORMATION CONTINUE / FORMATION INITIALE



La formation initiale s'est encore développée en 2020 avec deux nouvelles formations, Régisseur général (niveau 6) et Régisseur vidéo de spectacle (niveau 5).

Lié à la chute des stages de reconversion et à l'augmentation de l'apprentissage, le ratio d'heures de formation montre une nette augmentation des heures de formation initiale face aux heures de formation continue.

APPRENTISSAGE



+44%

de la partie apprentissage vs formation continue

CRISE SANITAIRE

LE CFPTS AU TEMPS DE LA PANDEMIE

L'année 2020 restera marquée par la situation extraordinaire causée par la situation sanitaire. Centre de formation et donc, par nature, établissement recevant du public, le CFPTS a dû s'adapter en urgence aux contraintes résultant de la pandémie et des mesures prises au niveau national pour lutter contre la diffusion de la covid-19.

L'alerte épidémique et le cortège de mesures prises pour garder le contrôle de la situation sanitaire ont été rapides et brutales et le CFPTS a dû intégrer ces contraintes en un temps record. Ainsi, le 12 mars est annoncée la fermeture des écoles, collèges, lycées et universités; deux jours plus tard, ce sont tous les établissements recevant du public qui reçoivent l'injonction de fermer leurs portes; enfin, le 16 mars, le président de la République annonce le confinement généralisé de la population. Le CFPTS n'a donc disposé que de quelques jours avant de devoir baisser le rideau, avec toutes les conséquences que cette fermeture impliquait, à la fois pour les stagiaires et les personnels du centre.

FERMETURE

Dès les premières annonces, le comité de direction s'était placé en état d'alerte, avec de nombreux échanges destinés à suivre l'évolution au jour le jour de la situation et à décoder les signaux parfois contradictoires émis par les autorités. Suspension des formations, placement des salariés en activité partielle, organisation du télétravail pour les services essentiels, tout a dû être mis en place en moins de deux jours, d'autant que la durée de deux semaines annoncée pour ces mesures exceptionnelles paraissait pour le moins optimiste. De fait, les locaux resteront fermés près de deux mois, à de rares exceptions près telles que les interventions liées aux systèmes d'information et à la maintenance du bâtiment.

LA RÉPONSE DU CFPTS À LA CRISE DU COVID-19 A VALIDÉ L'AGILITÉ D'UNE ÉQUIPE ET SES MÉTHODES DE TRAVAIL.

DÉFINIR LES PREMIERS PROTOCOLES

Durant ce premier confinement, la formation est, pour l'essentiel, suspendue, à quelques exceptions près, comme pour certaines formations en alternance du CFASVA, où le télé-enseignement a pu prendre le relais. Puis il faut rapidement préparer la réouverture qui se dessine, afin que l'activité reprenne dans de bonnes conditions. Les concertations se multiplient entre le comité de direction, les représentants du comité social et économique et les référents en prévention des risques, Thierry Malvoisin (directeur technique) et Jean-Pierre Gégauff (responsable du service logistique), tous deux formateurs certifiés par la Cramif pour dispenser les formations « Évaluer les risques professionnels » et « Assurer la missions de salarié désigné compétent ». Il s'agit de mobiliser les équipes techniques et logistiques afin de remettre en ordre de marche l'établissement, mais également de mettre au point les différents protocoles de reprise et de fonctionnement, pour les salariés, les formateurs et les apprenants. En la matière, le CFPTS s'inspirera des guides élaborés par les différentes branches professionnelles et le ministère du Travail. Le 12 mai, les stagiaires de la formation *Acces-soiriste-Réalisateur* sont les premiers à effectuer leur retour.

ORGANISATION LOGISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Une fois la crise aigüe du confinement généralisé passée, il s'agit alors d'organiser l'activité du centre en intégrant les

contraintes nouvelles nées de la persistance de l'épidémie. Les protocoles internes sont soumis à la fois au médecin du travail et au référent de la Cramif. Le centre reçoit même la visite inopinée de l'inspection du travail le 18 mai, une semaine après sa réouverture. Les retours des différentes expertises sont bons, et l'activité peut se poursuivre dans des conditions satisfaisantes, à défaut de retour à la normale. Cette situation perdurera tout au long de l'année, au prix d'incessantes adaptations des procédures au vu des évolutions de la situation sanitaire et des consignes des pouvoirs publics.

Cet état d'alerte permanent, avec la participation active de tous les services du CFPTS et aussi du CSE, a permis d'adapter la réponse du centre aux évolutions de la situation sanitaire et des mesures des pouvoirs publics. Gestion de l'espace de restauration collective, échelonnement des horaires d'ouverture des formations, évaluation des capacités d'accueil de chacun des espaces clos (bureaux, salles de réunion, plateaux, salles de cours, etc.), dispensation des cours en présentiel ou distanciel, tous les aspects du fonctionnement sont adaptés aux besoins. Ces différentes mesures et, au-delà, les circuits d'analyse, d'échanges et de décision qui ont permis de les mettre en œuvre, constituent autant d'avancées sur lesquelles il convient de capitaliser, même quand la crise sanitaire sera passée.

DES INVESTISSEMENTS PAYANTS

Le bilan de cette démarche volontariste est positif. L'engagement du centre a eu un coût important, à travers les achats de masques, de gel hydroalcoolique, de virucide, mais aussi de la modification du contrat d'entretien (nettoyage systématique et toutes les trois heures des poignées, rambardes et autres rampes). Si le travail des salariés a été compliqué, si les pertes liées à l'annulation ou au report de certaines formations pèsent sur les comptes du CFPTS, l'activité ne s'est pour autant jamais interrompue après le premier confinement. Plus important encore, toutes les mesures mises en place ont permis d'éviter l'apparition de *cluster* et ont garanti la santé du personnel comme des stagiaires. Tout au long de l'année, un seul cas avéré de covid-19 a été recensé parmi le personnel; c'est la meilleure des validations possibles de cette politique. ●

COMMUNIQUER EN PÉRIODE DE CRISE

La communication du CFPTS est avant tout organisée autour du contact avec les utilisateurs, dans un souci de clarté et de cohérence. L'important est que les messages soient toujours validés, adaptés, à jour et concrets. Cette philosophie a, bien entendu, été appliquée dans le cadre des mesures prises pour faire face à la crise sanitaire. Pour que le dispositif soit efficace, encore fallait-il qu'il soit connu et intégré par tous. Un travail considérable de communication a dû être mené afin de traduire en consignes claires et applicables les mesures détaillées dans le document unique (DU), l'inventaire exhaustif et structuré des risques qui préconise les actions visant à les réduire, voire les supprimer. À partir de cette base très technique, il a été nécessaire de transposer les recommandations sous la forme de messages adaptés à toutes les situations, ici pour organiser les sens de circulation dans les espaces communs du centre, là pour signifier l'obligation du port du masque, ou bien encore pour disposer de procédures communicables aux stagiaires, à leurs employeurs, mais aussi aux formateurs.

Pour parvenir à ce résultat, le CFPTS a mobilisé tous les canaux de communication à sa disposition. En amont, il a fallu préparer les différents discours à tenir, avec deux préoccupations majeures : la cohérence des messages et leur aspect opérationnel. Ainsi, quand un *Addendum* au document unique présentait l'ensemble des « mesures organisationnelles de protection face au virus » sur 11 pages

(version du 11 mai 2020), encore fallait-il décliner ce corpus en fonction des lieux, des publics, des supports. La mobilisation de tous, de l'accueil aux formateurs en passant par le service communication, a permis d'assurer cette mission. Les deux sites internet (CFPTS et CFASVA), mais également les réseaux sociaux ou l'affichage (papier et électronique) dans les locaux ont été autant de canaux utilisés pour faire face à cette crise, en plus des documents (mails types, powerpoints) élaborés afin de répondre aux demandes extérieures.

**L'ESSENTIEL EST
D'INFORMER
CLAIREMENT, D'ÊTRE
TRANSPARENT EN
TEMPS RÉEL, DE NE
PAS PERDRE LE LIEN
POUR CONTINUER
À ÊTRE SUR LA MÊME
LONGUEUR
D'ONDE ET AGIR
COLLECTIVEMENT.**

CERCLE VERTUEUX

LA QUALITÉ RECONNUE

Quand un professionnel ou une structure s'adresse au CFPTS, c'est avec la conviction que la formation demandée répond à une exigence de qualité sans faille. Ce souci constant qui anime le centre a été officiellement reconnu depuis des années, par l'obtention de la norme NF Service Formation. En octobre 2020, la certification Qualiopi s'y est ajoutée.

Au CFPTS, la qualité n'est pas une contrainte administrative. Depuis de nombreuses années, le centre a engagé une démarche volontariste en la matière. Entamée dès 1999 avec la formalisation de fiches descriptives pour chacun de ces stages, elle avait débouché, en 2004, sur le projet de devenir le premier organisme de formation continue dans le domaine du spectacle à décrocher la certification NF Service Formation pour l'ensemble de son offre. Le sésame fut décroché en 2008, avec l'attribution du label par AFNOR Certification, organisme de référence dans son domaine. Depuis, le processus continu d'amélioration de la qualité a été approfondi et a permis au centre d'obtenir le renouvellement de sa certification en 2011, 2014 et 2017.

L'ORGANISATION DE LA QUALITÉ

Au fil du temps, la démarche qualité a imprégné toutes les procédures et les pratiques de l'établissement. Cet outil lui permet de mieux cadrer et tracer l'adéquation de sa réponse aux besoins de la profession, tant du côté des contenus des formations que de celui de la compétence des formateurs. La conception et la mise en place des actions pédagogiques, tout comme l'évaluation des acquis et la validation des compétences, en prise directe avec les réalités professionnelles concrètes, sont formalisées de façon stricte. Les différents moyens mis en œuvre, qu'il s'agisse de ressources humaines ou du matériel pédagogique et technique, s'adaptent en fonction des



besoins. Toute l'organisation interne de l'établissement est articulée autour de ces exigences, dont la concrétisation fait l'objet de mesures et de suivi, à travers les bilans de fin de stage des apprenants comme des formateurs et l'analyse des retours des financeurs. C'est donc un motif de fierté d'avoir une nouvelle fois obtenu, au terme d'un audit mené les 27 et 28 octobre 2020, le renouvellement de la certification NF Service Formation pour trois ans, sans qu'aucune non-conformité (ni majeure ni mineure) n'ait été relevée.

DE NOUVEAUX ENJEUX

Mais cet audit recouvrait un autre enjeu, celui de la certification Qualiopi. En effet, la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a prévu, dans son article 6, que les organismes financeurs « s'assurent, lorsqu'ils financent une action de formation professionnelle et sur la base de critères définis par décret en Conseil d'État, de la capacité du prestataire de formation [...] à dispenser une formation de qualité ». En d'autres termes, à partir du 1^{er} janvier 2022, il deviendra impératif, pour un centre comme le nôtre, de bénéficier de cette nouvelle certification Qualiopi afin de rester éligibles à des circuits de financement mutualisés tels que ceux de l'Afdas, du Compte personnel de formation (CPF) ou de Pôle emploi, entre autres. Ce référencement remplacera Datadock, qui avait été mis en place en 2015.

Pour l'essentiel, les critères retenus par

le référentiel national de certification qualité correspondent aux exigences de la certification NF, qui bien souvent va au-delà. Le centre était donc très bien placé pour satisfaire à ces conditions. Mais ce nouveau processus comporte aussi des critères nouveaux, sur les questions de l'accessibilité, du handicap et de l'information sur la réussite aux diplômes et sur les taux d'insertion professionnelle à l'issue des formations. Cette exigence accrue ne peut être qu'une motivation supplémentaire pour aller toujours plus loin dans cette démarche qualité qui, par définition, n'est jamais achevée.

LA QUALITÉ DANS TOUTE LA FILIÈRE

Quoi qu'il en soit, le CFPTS s'est vu attribuer la certification Qualiopi pour ses actions en matière de formation continue et de validation des acquis de l'expérience, pour une durée totale de quatre ans. En 2021, ce sera au tour des formations du CFASVA d'intégrer ces exigences. L'expérience acquise par le CFPTS profitera bien sûr au CFASVA et l'aidera dans sa démarche. Même si les enjeux de la formation initiale sont différents et que la démarche qualité pour l'apprentissage doit tenir compte d'aspects particuliers, les process du CFPTS bénéficient déjà au CFA. Il restera à formaliser le système dans son entier. ●

**L'EXIGENCE
PÉDAGOGIQUE ET
LA QUALITÉ NE
PEUVENT PAS ÊTRE
UNE DÉCLARATION
DE PRINCIPE.**

CADRE STRATÉGIQUE

ALLER DE L'AVANT

En période de crise, le danger est de se noyer dans la gestion du quotidien et de perdre de vue les changements à mettre en place en prévision des évolutions futures. Si la crise sanitaire a mobilisé nos forces vives, nous n'avons pas pour autant négligé de nous projeter dans l'après, afin d'être en mesure de répondre aux besoins émergents.

ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Le secteur du spectacle vivant, bien qu'ayant été durement touché par la crise sanitaire, est structurellement dynamique. Il n'y a donc aucune raison pour que la reprise ne soit pas au rendez-vous, une fois levées les contraintes imposées par la situation. C'est cette réouverture, qui ne pourra être que progressive, que le CFPTS entend bien accompagner. En tant qu'outil majeur de formation au service de la profession, il se doit d'offrir à tous les moyens de mener à bien les opérations qui permettront de renouer avec ce qui fait une spécificité du secteur, l'accueil du public.

Si la sécurité et la prévention des risques doivent être des préoccupations majeures de nos professions, la crise que nous continuons d'affronter a encore renforcé la sensibilité du public sur ce sujet ainsi que les exigences des pouvoirs publics. Pour que la réouverture soit un succès, il va être nécessaire d'intégrer cette dimension de façon durable. Toutes les structures vont devoir reconsidérer leurs pratiques à travers ce prisme. Cela passera par des mises en conformité des lieux ouverts au public, par l'acquisition et l'utilisation de nouveaux équipements, mais également par la mise en place de nouvelles procédures concernant l'accueil, la gestion des flux, etc. Il faudra, par ailleurs, prendre en compte les spécificités du secteur, qui ne permettent pas de calquer telles quelles les solutions appliquées dans d'autres domaines d'activité. Cette évolution nécessaire ne peut

s'envisager sans un effort de formation particulier.

FORMER AUX RISQUES SANITAIRES

Pour le CFPTS, le défi va donc reposer sur sa faculté à proposer des solutions à toutes les demandes en la matière, comme l'exige sa vocation première. De bons exemples en sont la mise en place, dès la rentrée 2020, de la formation *Coordonner et animer la santé et la sécurité face au risque sanitaire*, ou les réflexions autour du management d'une situation de crise. Les grandes scènes nationales comme les lieux les plus confidentiels auront à faire face à des problématiques variées, communes mais toujours uniques. Ce besoin ne se limite d'ailleurs pas au seul spectacle vivant mais se retrouve aussi dans d'autres domaines où nous intervenons, comme les musées et les lieux d'exposition, par exemple. Notre tâche sera, comme toujours, de pouvoir nous adapter à ces exigences particulières.

FORMER AUX OUTILS NUMÉRIQUES

La crise a également eu un effet accélérateur sur des évolutions qui étaient déjà sensibles avant son déclenchement. Ainsi, face à l'impossibilité d'accueillir du public, certaines structures ont choisi de renforcer leur activité numérique, notamment en développant le streaming. La réouverture des lieux permettra sans doute de renouer avec la présence physique des spectateurs qui est l'essence même du spectacle vivant, mais le principe de représentations « à distance » a

permis d'élargir l'audience et, surtout, de toucher de nouveaux publics. La tendance a donc de beaux jours devant elle, au prix de certaines adaptations. En effet, le streaming, pour proposer des contenus de qualité, nécessite des aménagements particuliers en matière de captation et de transmission. Là encore, une montée en compétence des techniciens, qu'il s'agisse de son, de lumière ou de vidéo, s'avèrera nécessaire. Là encore, le CFPTS répondra présent afin de proposer des formations spécifiques ou des modules intégrés à même de satisfaire à ce besoin en plein développement.

FORMER AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

De toute façon, le centre suit là sa seule boussole, celle des besoins concrets de la profession. Il en va de même avec l'utilisation croissante des LED en matière d'éclairage. Cette évolution technique prend de l'ampleur et le CFPTS se doit d'être en mesure de l'accompagner. Pour ce faire, nous allons profiter du réaménagement du plateau J. Georges pour l'équiper entièrement en LED. Nous nous doterons ainsi d'un équipement de premier ordre sur lequel appuyer nos actions de formation, en parfaite adéquation avec la philosophie du centre : toujours fonder nos propositions sur le concret. ●

LA CRISE A EU UN EFFET D'ACCÉLÉRATEUR SUR CERTAINES ÉVOLUTIONS ET LE CFPTS ANTICIPE LES NOUVEAUX BESOINS.

PARCOURS CLIENT

OUVERT
À TOUS

Les questions d'accessibilité comme de lutte contre toute forme de discrimination sont des demandes sociales fortes. Mais, pour le CFPTS, ce sont avant tout des valeurs constitutives, et les efforts en ce sens n'ont jamais été interrompus, malgré la crise, malgré les réformes.

ACCESSIBILITÉ

Un des aspects de la démarche qualité du centre porte précisément sur l'accessibilité. Il s'agit d'être en capacité d'accueillir tous les publics, quels que soient leurs besoins particuliers. Une bonne illustration en est l'action menée au bénéfice des personnes en situation de handicap. Au sein du CFPTS, la référente handicap, spécialement formée, informe ces candidats et les accompagne dans leurs démarches d'inscription et de financement. Avec son appui, le service pédagogique recense auprès des candidats les besoins spécifiques de chacun et s'engage à mettre en place une organisation adaptée.

ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

L'accessibilité passe également par la mise en place de conditions de travail et de formation les plus inclusives possible. Pour le CFPTS, il s'agit d'une priorité. L'ensemble des membres du comité de direction ont ainsi été sensibilisés aux thèmes de l'égalité et de la diversité. Le centre a un devoir d'exemplarité en la matière et entend apporter sa contribution à l'élimination des pratiques discriminatoires de nos métiers. Une charte antidiscrimination a été élaborée et sera diffusée auprès des salariés permanents comme des formateurs.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Afin que l'accès aux formations soit le plus large possible, une attention particulière est apportée à l'accompagnement

de tous les candidats dans leurs démarches. L'accueil et l'orientation permettent aux personnes comme aux structures de trouver une réponse précise à leurs besoins de formation. La philosophie est de ne jamais opposer un refus, si une demande ne peut être satisfaite en l'état, mais bien de trouver une réponse alternative. Ensuite, si l'inscription à une formation est une formalité très simple, la difficulté réside souvent dans la définition d'un mode de financement adapté au profil et aux possibilités de chaque candidat ou employeur. FNE, CPF, aides régionales, financements Agefiph, etc., les dispositifs se multiplient et leurs modalités d'accès évoluent sans cesse, au détriment de la lisibilité de l'ensemble. Là encore, les services du centre orientent et accompagnent, au bénéfice de tous. ●

**Le CFPTS et le CEASVA remercient
les fabricants, distributeurs et
prestataires sans lesquels nos
formations ne pourraient se réaliser.**

ADA Bagnolet, ADIS 95, Advanced audio,
Air Liquid, AFMG, Agora Audio, Alliance
logistics, Algam, Alsotel, Amadeus,
Amiet, Apave, APG, Audio2, Audioprice,
Audiopole, Auvitran, Auvisys, AXENTE,
Bargraph, Best Audio, Blackout, FL
Décor, Bruneau, Castolin, Celeste,
ComSoft, Climex, Décor Plus, De
Préférence, Dell, d&b audiotechnik,
Diversity, Dushow, DV2, ETC France, ESSI
Corail, Euphonia, EVI Audio France,
Freevox, Godet corderie, Hadjaz.L,
Haliotis, Impact, Inmac Wstore, KDI,
L-Acoustics, La Boutique du Spectacle,
LDLC Pro, Legallais, Locsoud, Les Sept
Arpents, Magnum, Merging, Messer,
Millumin, Modulo Pi, Nexo, Novelty,
Noury, Pacon, Papeterie Picard, Paris
Berlin, Peter Lavem, Polyester 93, Raja,
Regl'Artech, Régie Lumière, Rexel,
Richardson, RS Components, RVE,
Sartorius, Sennheiser, Sonepar,
Sonogramme, Sonoss, Steliau
Technology, Union Bois, Yamaha...

**Nos partenaires pédagogiques,
institutionnels et financiers 2020**

Afdas, Transitions Pro, Uniformation,
France Compétences, Ecn, Devhom, Scaf,
Staff, Ina, IUT-Université Gustave Eiffel,
Pro Tandem, Ofaj, Fvtv, Rose Brufford
College, Damu, Fonderie de l'image,
Afnor Certification, Ville de Bagnolet...



Le CFPTS est une association créée en 1974, régie par la loi de 1901, conventionnée par le ministère de la Culture et de la Communication

Siret : 31360884600025
NAF : 8559 A
Organisme de formation déclaré n° 11930121093.



Le CFPTS est certifié NF Service Formation pour son activité de formation continue à Bagnolet. Cette marque prouve la conformité aux normes NF X 50-760 et ISO 29993 et aux règles de Certification NF 214. Elle garantit que l'aide à la formulation de la demande, les informations relatives à l'offre, la gestion administrative et commerciale de la formation, la conception du produit pédagogique, l'organisation de la formation, la réalisation de la formation et l'évaluation sont contrôlées régulièrement par :
AFNOR CERTIFICATION
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint Denis cedex.



NOUS CONTACTER

CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
AUX TECHNIQUES
DU SPECTACLE
92, avenue Gallieni, 93177 Bagnolet cedex
e-mail : contact@cfpts.com

ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS
TÉLÉPHONIQUES
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

CFPTS

01 48 97 25 16
WWW.CFPTS.COM